

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 DECEMBRE 2016

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées en mairie durant le mois en cours.

SYANE : CONVENTION DE DROIT D'USAGE PARCELLE B110

Le conseil municipal valide la proposition de convention à passer avec le SYANE concernant l'implantation d'un local technique pour câbles de fibres optiques sur la parcelle B110, propriété communale située sur le parking Chemin des Gaydons.

LOCATION SALLE COMMUNALE

Monsieur le Maire rappelle qu'une salle communale est mise à disposition pour permettre à l'Association « L'école des parents » de dispenser ses cours. Le prix de location est fixé à 60 € par jour d'utilisation de la salle.

TRAVAUX CHEMIN DES DERRYS : PLAN DE FINANCEMENT SYANE

Le décompte définitif relatif aux travaux d'éclairage public réalisés par le SYANE Chemin des Derrys est arrêté à la somme de 13 592,00 €, dont 7 965,00 à la charge de la commune. Le montant des frais généraux à verser au SYANE est de 408 €.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Le conseil municipal élit, à l'unanimité, Messieurs Joseph DÉAGE et Jean-Yves MEYNET en tant que représentants de la commune du Lyaud au sein de l'organe délibérant de la Communauté d'Agglomération « Thonon Agglomération ».

BUDGET EAU : DECISION MODIFICATIVE

Le conseil municipal approuve la Décision Modificative suivante :

Chapitre 70 : + 12 000 € (Recette d'exploitation)

Chapitre 011 : + 12 000 € (Dépense d'exploitation)

TRAVAUX D'AMENAGEMENT MAISON MEDICALE

Les travaux d'aménagement dans les étages au-dessus de la micro-crèche débuteront le 6 janvier 2017. Les marchés sont en cours de signature.

Des demandes de subvention ont été sollicitées au titre de la DETR (Etat) et du FDDT (Conseil Départemental).

Monsieur le Maire informe que l'ARS soutient ce projet, et préconise la création d'une association entre les professionnels afin qu'ils puissent prétendre à des aides financières pour leur installation.

QUESTIONS DIVERSES :

Demandes de subventions : Monsieur le Maire fait le point sur les demandes de subventions qui ont été adressées aux Conseillers Départementaux.

Chemin des Vallières : un aménagement a été réalisé le long de la voie communale pour garantir une meilleure sécurité au niveau du chalet de Mme Dubouloz.

Calendrier des manifestations : les dates des manifestations 2017 ont été fixées avec la commission communale et les représentants des associations.

Panneau d'information : le panneau d'information lumineux a été posé à proximité du groupe scolaire.

SIVOM Armoyle/Lyaud : un contrat devrait être passé avec Mr VULLIET Thibaut, paysagiste, en attendant le retour de Fabrice BIDAL.

Sentiers pédestres : Monsieur le Maire remercie la commission qui s'est chargée de mettre en place la signalétique sur les sentiers de la commune.

Vœux du Maire : la date de la cérémonie des vœux aura lieu le dimanche 22 janvier à 18 h 30.